

## LE MOT DU MAIRE

*Globalement, ce début 2009 se passe calmement à Livry. Nous avons été épargnés par la tempête et les effets de la crise économique ne sont pas encore trop évidents. Malgré quelques flocons, nous sommes donc provisoirement épargnés. Mais pour combien de temps ?*

*Il nous faut sans doute nous tenir prêts à affronter une zone de turbulences. Au niveau communal cela signifie que nous devons nous préparer à une solidarité active : entre nous, habitants de Livry, et sur les territoires qui nous entourent. La crainte principale pèse bien sûr sur l'emploi, avec le chômage et ses conséquences, et c'est ceux qui seront touchés qu'il faudra d'abord soutenir.*

*Suite page suivante*



*A l'occasion de la cérémonie des vœux, le 9 janvier, le maire M. Le Maoult, entouré du conseiller général J.-C. Agisson et du député-maire de Melun G. Millet, remettait à Ch. Escomel, toute récente retraitée, la médaille de la commune pour les 35 ans passés au foyer-résidence, dont 20 comme directrice. Elle a aussi reçu des mains de J.-C. Agisson la médaille du conseil général.*

*M. Le Maoult a rappelé les projets communaux, remercié ceux qui œuvrent pour la commune, puis invité les présidents et responsables d'associations, enseignants, personnel communal, commerçants, etc., à lever le verre de l'amitié.*



*Traditionnel feu de joie avec les sapins de Noël le 10 janvier sur le terrain de la vigne. Crêpes, chocolat et vin chauds préparés par les membres du Comité d'Animation étaient au rendez-vous pour le bonheur des petits et des grands.*

*Pour la municipalité, dans l'immédiat l'objectif est de maintenir les projets préparés pour 2009. Leur réalisation, portant essentiellement sur des bâtiments et des voiries, est une bonne façon d'aider à maintenir le plan de charge des entreprises concernées et le travail de leurs salariés. Le parking de la gare, le plateau multisports, l'assainissement et la voirie du chemin latéral, l'agrandissement du local Petite Enfance, pour ne citer que les principaux, seront réalisés comme prévu : des chantiers importants à l'échelle de notre village.*

*Au plan communautaire, l'agglomération évolue dans ses choix de priorités. Une situation financière tendue et la décision unanime de ne pas faire appel à l'impôt sur les ménages ont amené le nouveau conseil communautaire à décider pour son premier budget de réaliser des économies, notamment dans les domaines de la culture et le sport, pour se concentrer sur le développement économique et l'aménagement de l'espace (emploi - habitat - transports - environnement). Les élus de Livry ont approuvé cette évolution qu'ils réclamaient depuis plusieurs années. Sports et culture et les associations concernées resteront soutenus sur le territoire de la communauté d'agglomération par les budgets de chaque commune.*

*Le Maire,  
Michel Le Maoult*

## URBANISME

### EVOLUTION DE LA DEMOGRAPHIE : dans la moyenne pour le nombre d'habitants, mais tendance au vieillissement de la population

Suite au dernier recensement effectué en 2006, notre commune compte officiellement 1 941 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le dernier recensement datait de 1999, il y avait alors 1 908 habitants soit une progression de 1,7 %. La superficie de la commune étant de 4,97 km<sup>2</sup>, ceci représente 390 hab./km<sup>2</sup>.

Durant la même période, la communauté d'agglomération est passée de 103 400 à 108 323 habitants avec une densité moyenne de 1 066 hab./km<sup>2</sup>. Rappelons que la France est passée de 1999 à 2009 de 60 à 65 millions d'habitants, soit une évolution de 8,3 % et une densité actuelle de 118 hab./km<sup>2</sup>.

En terme d'habitants, l'évolution de notre village se situe dans la moyenne de la CAMVS. La commune ayant le plus progressé est Rubelles (+12,49 %), et celle ayant le plus diminué est Le Mée-sur-Seine (-2,32 %). Notre département de Seine-et-Marne compte lui 1 294 000 habitants (+7 %). La pression immobilière sur la petite couronne parisienne au cours des dix dernières années explique l'expansion du 77.

Si Livry se situe dans la moyenne de la CAMVS en terme de nombre d'habitants, une donnée moins positive est à

prendre en compte : la moyenne d'âge des habitants. En 10 ans, les moins de 40 ans qui représentaient 45 % en 1999 ne représentent plus que 41 % alors que les + de 60 ans sont passés de 424 à 476 (+2 % en tenant compte de l'évolution totale).

Là aussi, la "pression immobilière" s'est fait ressentir : les prix pratiqués ne permettent pas à des jeunes ménages de s'installer dans notre commune. La crise actuelle, si elle entraîne une baisse relative des prix (-5,25 % pour les maisons en 2008 en Seine-et-Marne), n'atténue pas la tendance dans un contexte de récession économique : augmentation du chômage, baisse du pouvoir d'achat et crédits bancaires verrouillés n'incitent pas à l'achat. La mise en chantier en 2009 des 15 logements locatifs rue de la Folie, ainsi que le projet d'aménagement des Pierrottes, où nous prévoyons des logements locatifs et des pavillons à prix "abordables", devraient, à Livry, contribuer à inverser cette tendance.

D. G.



*Le panneau électronique d'information a été mis en place fin janvier. Il n'a certes pas encore beaucoup de messages en mémoire, il faut le temps que les associations, la mairie, etc., acquièrent le réflexe d'afficher toute information susceptible d'intéresser le public, mais son emplacement semble bien choisi et, dès la période de rodage passée, il rendra les services que l'on en attend.*

### Bois de Livry : chemins communaux

Un arrêté communal interdit la circulation des véhicules motorisés sur les chemins communaux.

Afin de renforcer cette mesure, 2 barrières supplémentaires ont été installées sur des chemins venant de Chartrettes et de Vaux-le-Pénil et des panneaux d'interdiction de circulation ont été posés sur toutes les barrières. Certains de ces panneaux ont malheureusement été dégradés ou volés : ils seront remplacés.

Dans le même but, le code d'ouverture des cadenas de ces barrières va être prochainement changé. **Les riverains voulant accéder à leur(s) parcelle(s) sont invités à venir s'inscrire en mairie pour obtenir ce code confidentiel. ■**

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Conformément à la réglementation, nous élaborons le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour la commune de Livry. L'objet de ce plan est de :

- définir une organisation de crise précisant le rôle des élus et du personnel communal pour gérer toute crise majeure sur le territoire de la commune (accidents, catastrophes naturelles, etc.) ;
- définir les procédures à appliquer notamment en ce qui concerne la liaison avec les services de secours, l'évacuation, l'hébergement temporaire et la restauration de personnes ;
- lister toutes les informations pratiques pouvant être nécessaires.

Ce plan vise donc à éviter toute improvisation et tout "cafouillage" lors de la survenue d'une telle crise, chacun sachant précisément quel est son rôle et pouvant trouver dans le plan les informations utiles à la gestion de cette crise.

Il est prévu de faire appel à des volontaires pour épauler l'action communale, en ce qui concerne la logistique, l'hébergement temporaire et la restauration. **Toutes les bonnes volontés seront admises, être compétent dans un de ces domaines sera apprécié mais pas obligatoire.** Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie ou par courriel ([mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr)) en précisant : nom, prénom, adresse, n° de téléphone fixe et/ou portable, adresse courriel, profession.

Merci d'avance.

La commission PCS



*Les travaux ont débuté - par l'abattage des arbres - entre la rue Mouton et la rue de la Folie dans le terrain qui accueillera les 15 logements conventionnés prévus, pour lesquels a été retenue la dénomination "les Planons", du nom de la parcelle cadastrale toute proche.*

## Le terrain multisports en bonne voie

*Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, un terrain multisports pour adolescents et pré-adolescents va être réalisé place Mouton. Il a fallu attendre les retours de demandes de subvention auprès du conseil régional et du conseil général pour lancer les appels d'offres, qui sont en cours à ce jour. Notre objectif étant que cet équipement soit opérationnel cet été. Il se situera entre les tables de ping-pong et le panneau de basket actuels, sa surface est d'environ 24 m x 12 m et plusieurs jeux de ballon seront possibles : mini-foot, handball, basket, volley... et il sera en libre accès.*

*Le choix définitif du modèle n'est pas fait à ce jour, mais il devrait beaucoup ressembler à celui présenté ci-dessous. Cette réalisation répondra aux souhaits des jeunes Livryens qui le réclamaient depuis deux ans.*



## ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

### Je composte, tu compostes, nous compostons

Livry a été choisie comme commune pilote par le SMITOM pour sa campagne de réduction des déchets à la source.

Pour ce faire, il proposera aux habitants qui n'ont pas encore le réflexe du compostage l'acquisition à un tarif préférentiel d'un composteur individuel, en bois ou en plastique. Un accompagnement personnalisé sera assuré par le Syndicat via des visites à domicile et une permanence téléphonique.

Si l'expérience s'avère concluante, le dispositif pourra être étendu à l'ensemble des communes de l'agglomération.

### A chaque déchet son bac

Depuis plusieurs semaines, le SMITOM constate une recrudescence des erreurs de tri des déchets ménagers. Ses agents retrouvent, notamment, de nombreux récipients en verre et du papier dans les bacs jaunes, réservés aux bouteilles en plastique, au carton et aux boîtes métalliques. Rappelons que le verre et le papier doivent être déposés dans

les points d'apport volontaire (à la gare, place Mouton, rue des Pleins-Vents).

Sachez-le, les erreurs de tri entraînent un surcoût important pour la collectivité qui est répercuté sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que vous payez.

## La collecte des déchets verts a repris le 18 mars.

### AU TRAIN OU VONT LES CHOSES...

Si la réalisation du parking de la gare va enfin se concrétiser, quels trains ses usagers prendront-ils ? A l'heure et pas trop inconfortable ?

Depuis plus d'un an, trois réunions à Paris, au STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France), une manifestation Gare de Lyon, en gare de Melun, de nombreuses motions communales et au-delà, la mobilisation d'associations d'usagers, rien n'y fait : tous les voyageurs de la rive droite de la Seine doivent changer à Melun dans des conditions peu supportables.

Il faut donc rester motivé et sensibilisé pour réclamer le retour des trains semi-directs du matin et du soir qui convenaient si bien.



### Problème de robinet

Vous avez sans doute constaté fin février une notable augmentation de la pression d'eau au robinet (surtout sensible dans le haut du village).

En effet, pendant une semaine, les châteaux d'eau du bois de la Garenne ont été mis hors circuit et l'eau venait uniquement des champs captants en bord de Seine.

Ces essais ont lieu avant de prendre une décision pour résoudre les problèmes de pression insuffisante et de traces - même minimes - de déséthyltrazine dans l'eau pompée sous les châteaux d'eau.

Si cette augmentation momentanée de pression vous a causé le moindre problème, merci de le faire savoir en mairie. Enfin, on peut signaler qu'en cas d'augmentation définitive de la pression, la consommation d'eau risque d'être supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. ■

## ANIMATION



Comme chaque année, la soirée Vins nouveaux du Comité d'Animation du 21 novembre dernier a connu un grand succès. Les 70 convives ont dégusté beaujolais nouveau, côte du rhône et gaillac primeur, accompagnés de salades, de charcuteries et de fromage, le tout en chantant les refrains éclectiques du groupe Coin de rue.



## AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 29 avril - 3 mai : Voyage en Bretagne des  
Jeudis de l'ALJEC**
- 21 mai : Tournoi de foot**
- 21 - 24 mai : Expo photos ALJEC**
- 30 mai : Soirée danse de salon ALJEC**
- 6 juin : Méchoui Comité d'Animation**
- 13 juin : Confrérie du Clos des  
Pierrottes ARVAL**
- 14 juin : Barbecue des Jardins de  
Livry**
- 20 juin : Saint-Jean ALJEC**
- 21 juin : Fête de la musique**

### ATTENTION AU RADAR...

Comme vous avez pu le remarquer - sinon il est grand temps -, le conseil général a décidé, sur notre demande, de limiter la vitesse à 70 km/heure sur la départementale 39 sur tout le territoire de la commune, c'est-à-dire des silos à la sortie du bois en direction de Chartrettes. Gare aux contrôles !



### Des nouvelles de l'ARVAL

Les 400 pieds de chardonnay de l'ARVAL ont été taillés fin février et, depuis, le premier traitement d'hiver est intervenu, pour tenter de prendre de vitesse les maladies qui nous avaient handicapés l'an passé. Pendant ce temps, le cru 2008 est toujours en cuve et sera mis en bouteille le samedi 4 avril. Vu la faible quantité, il ne sera pas possible de distribuer une bouteille par adhérent et la totalité sera donc gardée pour des festivités collectives comme la fête des vendanges par exemple.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 6 février devant une soixantaine d'adhérents et en présence

du conseiller général J.-C. Agisson, lui-même adhérent de l'ARVAL. Le président G. Laviec a rendu compte des activités 2008, dont les deux temps forts ont été l'obtention d'une médaille de bronze au concours de Boissy-Saint-Léger pour notre cru 2007, en mars, et en octobre la fête des vendanges, avec l'accrochage de l'enseigne et le repas qui suivit. Le rapport financier hélas est moins réjouissant et une augmentation de la cotisation a été décidée, même si certains frais liés à l'exercice 2008 ne sont pas pérennes, ceux dus à la préparation de la confrérie par exemple.





Depuis ses débuts l'ARVAL a adhéré à l'Association de coordination des confréries viticoles d'Ile-de-France (COCORICO), qui nous a apporté de précieux conseils et donné accès à des formations à la culture de la vigne. Dans la continuité de l'action entreprise, nous allons créer notre propre confrérie. Depuis un an, quelques épouses adhérentes travaillent à la confection des tenues et, le 13 juin prochain, la Confrérie du Clos des Pierrottes sera officiellement lancée, avec défilé, bénédiction de la vigne et, le soir, au musée Snecma Villaroche, soirée et buffet, grâce à l'aide d'un sponsor américain et de la société de restauration Avenance, et avec la participation d'autres confréries voisines, dont nos amis les Compagnons d'Irminion de Combs-la-Ville. Cette confrérie permettra de mieux faire connaître notre village et de faire de l'ARVAL un des acteurs majeurs de l'animation et du renom de Livry.

Ces préparatifs festifs ne nous distraient pas de l'essentiel, à savoir l'entretien de la vigne pour obtenir une récolte 2009 supérieure en qualité et en quantité à 2008. Nous nous retrouvons donc le premier samedi de chaque mois au moins pour les travaux nécessaires. Venez nous rejoindre, jeunes, moins jeunes, jeunes retraités, mais jeunes surtout. Nous manquons cruellement - comme toutes les associations - de femmes et d'hommes entre 30 et 50 ans qui aient envie de faire vivre leur village, qui aient envie de donner un peu de leur temps pour rejoindre un groupe sympathique et dynamique et, demain, en prendre la tête.

L'ARVAL n'est pas une secte, un club fermé, nous sommes ouverts à tous ceux qui aiment vivre, travailler ensemble et partager un casse-croûte et un verre de vin (n'en déplaise à M<sup>me</sup> Bachelot). Dans la société d'atrophies du bulbe où l'on tente de nous cantonner, l'ARVAL fait de la résistance. Pas vous ?

Ph. B.

## RECENSEMENT MILITAIRE

**Rappel :** tous les adolescents - filles et garçons - doivent venir se faire recenser en mairie dans le mois qui suit l'anniversaire de leurs seize ans.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

## Inauguration des vitraux

*Le samedi 21 mars étaient inaugurés les vitraux créés, réalisés et posés dans l'église par l'association Les Vitraux de Livry.*

*De très nombreux Livryens avaient tenu à être présents à cet événement important pour l'histoire de notre petite commune et l'église était pleine. De nombreuses personnalités, M. V. Eblé, président du conseil général, M<sup>me</sup> C. Mellot, sénateur; les députés G. Millet et J.-C. Mignon, les conseillers généraux J.-C. Agisson et J. Laplace, B. Gasnos, président de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine et de nombreux élus des autres communes de l'agglomération étaient également présents.*

*Le maire de Livry, M. Le Maoult, a dit sa satisfaction et félicité et remercié les vitraillistes amateurs et bénévoles de l'association pour leur travail qui incontestablement donne un cachet supplémentaire à notre petite église. A l'initiative du projet, M. Fritsch, le président de l'association, en a ensuite rappelé la genèse, remerciant les bailleurs de fonds - principalement la commune et la Fondation Gaz de France - et expliquant la symbolique des éléments que l'on*





retrouve sur les différents vitraux. Ensuite une courte projection a retracé les deux années et quelques mois qui ont été nécessaires pour créer les dessins, les valider, former les vitraillistes amateurs et réaliser les vitraux, puis les poser. Un hommage appuyé a été rendu à D. Hénaut, maire à l'époque, qui a toujours soutenu ce projet et réservait

ses mardis matin pour participer à l'atelier. M. Fritsch a également chaleureusement remercié O. Collard, le maître verrier qui a épaulé les bénévoles, prodiguant formation et conseils et mettant la main à la pâte pour la pose.

Les vitraux ont ensuite été bénits par le père A. Ruysschaert, curé du pôle Melun Val de Seine, assisté du père Desquilbet, prêtre référent de Livry, dans une bonne humeur communicative, tandis que le soleil, à travers les verres colorés, inondait la nef de couleurs vives et joyeuses.



Toute l'assistance s'est ensuite retrouvée dans la salle de l'ancien restaurant scolaire, remise à neuf pour l'occasion, pour un vin d'honneur organisé de main de maître par le relais paroissial de Livry sous la houlette d'E. Valembois, co-organisatrice avec la mairie de cette journée mémorable.

Rappelons pour terminer qu'un livret (10 €) et un DVD de 14 minutes (5 €), retraçant cette belle aventure, sont en vente à l'atelier (1<sup>er</sup> étage de l'ancien restaurant scolaire) le mardi de 9 à 12 et de 14 à 17 heures, ou en mairie au profit de l'association.

Ph. B.

## AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

### Bientôt les vacances

Une convention passée entre les communes de Livry et Vaux-le-Pénil prévoit l'accueil des enfants de 3 à 11 ans (si les deux parents travaillent) au centre aéré de Vaux. Le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires, en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Le service est financé en partie par la mairie de Livry et la part laissée à la charge des familles est calculée en fonction du quotient familial. Lors de l'inscription à Vaux-le-Pénil, vous devez fournir :

- le courrier de la mairie de Livry confirmant l'autorisation d'inscription
- le dernier avis d'imposition
- les numéros de CAF et de sécurité sociale.

Le service Jeunesse de Vaux propose également des activités pour les jeunes de 11 à 13 ans et de 14 à 18 ans. Les programmes sont disponibles en mairie ou au service Jeunesse de Vaux (Ferme des Jeux).

Pour tout renseignement :

- service Jeunesse de Vaux : 01 64 71 91 20.
- mairie de Livry : 01 60 68 25 83.

A. B.

### PAM 77

Service de transport collectif à la demande pour les personnes handicapées, le PAM 77 vient d'être mis en place avec le soutien du conseil général.

Disponible de 6 heures à minuit tous les jours de l'année (sauf le 1<sup>er</sup> mai), il couvre tous les déplacements sauf ceux déjà remboursés par une aide spécifique.

Peuvent en bénéficier :

- les titulaires d'une carte d'invalidité (80 % ou plus) sans condition d'âge ;
- les titulaires d'une carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par le ministère de la Défense ;

- les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie ;
- les titulaires d'une carte "priorité personnes handicapées" (taux entre 50 et 79 %) et d'une carte de stationnement "handicapés" délivrée par la préfecture.

Les tarifs varient en fonction de la distance (2 € jusqu'à 15 kilomètres).

Si ce service vous intéresse, le CCAS peut vous aider pour les modalités pratiques (01 60 68 23 45). ■

**La journée Livry en fête organisée conjointement avec le service Jeunesse de Vaux-le-Pénil aura lieu le 30 mai.**



*Le 7 décembre, le repas du CCAS rassemblait 150 convives dans la salle de l'ALJEC pour un excellent moment de convivialité. Le menu comme l'animation ont réjoui les participants.*





*Fin décembre, Chantal Escomel, qui dirigeait le foyer-résidence la Chesnaie depuis 1985, a pris sa retraite.*

*Les anciens présidents du syndicat intercommunal qui gère le foyer étaient présents, ainsi que de nombreux élus des communes concernées. Tous ont rendu hommage à celle qui tout au long de ces années a mené la maison "d'une main ferme dans un gant de velours", mais avec le sourire. Des fleurs et de nombreux cadeaux lui ont été offerts.*

*Elle cède la place à Martine Jupy, ci-contre à gauche, à qui nous souhaitons la bienvenue.*

### **Informations sociales en vrac :**

- La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.
- L'Association de soins et services à domicile de la région melunaise - ASSAD RM - propose un nouveau service de "garde itinérante de nuit", à l'intention des personnes de plus de 60 ans, avec possibilités d'interventions multiples adaptées à vos besoins, de 20 heures à 7 heures. Pour tout renseignement, contacter le 01 64 38 47 17.
- Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P. du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre - la demande se fait auprès du C.C.A.S.
- Besoin que l'on vous porte vos repas à domicile ? Faites appel à Papylunch, au 01 64 14 42 04.

### **Un grand week-end d'escrime pour Melun Val de Seine**

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sera le cadre d'un week-end d'escrime exceptionnel les 4 et 5 avril prochains ! Outre le traditionnel Challenge Revenu, un Master réunissant les huit meilleurs fleurettistes du monde se déroulera à la salle des fêtes de Melun.

Organisé **samedi 4 avril**, dans la soirée, cet événement exceptionnel regroupera les huit fleurettistes qui ont réalisé la meilleure saison internationale 2007/2008, parmi lesquels les Français Erwann le Péchoux, Champion de France 2008, et Terence Joubert, membre de l'équipe de France et licencié au Cercle d'Escrime Melun Val de Seine. But de la compétition : décrocher le titre honorifique mais très convoité de "meilleur fleurettiste du monde" !

Cerise sur le gâteau, ces huit tireurs participeront au Challenge Revenu, qui débutera le samedi par les tours qualificatifs, dans l'enceinte du Tennis Club de Melun. Cette étape majeure de la Coupe de France de fleuret individuel se poursuivra le dimanche, toujours sur le même site, avant d'intégrer la salle des fêtes pour la finale.

**Renseignements : Service Sports de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - 01 64 79 25 11 - [www.agglo-melunvaldeseine.fr](http://www.agglo-melunvaldeseine.fr)**

### **En clôture des Musicales**

#### **l'Orchestre des Jeunes Melun Val de Seine rend hommage à Schumann et Fauré**

L'Orchestre des Jeunes Melun Val de Seine clôturera la saison des Musicales, **dimanche 5 avril**, à 17 h, par un concert exceptionnel autour de l'une des figures emblématiques de la symphonie romantique, Robert Schumann, et de l'un des maîtres de la mélodie française, Gabriel Fauré, sur la scène de l'Amphithéâtre de la Reine Blanche, à Melun.

Les musiciens de l'orchestre, dirigés par Jean-Michel Despin s'attaqueront à deux œuvres idéales pour mettre en valeur les qualités qu'on leur connaît : enthousiasme, générosité, amour du travail bien fait, plaisir à jouer ensemble et à échanger avec le public. Ils offriront aux auditeurs l'une des plus fameuses symphonies romantiques, la *Symphonie n° 4 en ré mineur* de Schumann, composée par l'un des grands noms du romantisme allemand.

La musique française sera également à l'honneur avec la très fameuse suite de *Pelleas et Mélisande* de Gabriel Fauré.

Si la saison des Musicales s'achèvera sur cette superbe programmation, l'Orchestre des Jeunes Melun Val de Seine n'aura pas pour autant terminé la sienne puisqu'il se produira dimanche 21 juin, à 17 h, à l'église Saint-Louis de Boissettes.

#### **Informations pratiques :**

**Tarifs : 10 € et 8 € en prévente, 12 € sur place, gratuit pour les élèves des écoles de musique de Melun Val de Seine (sur présentation d'un justificatif et dans la limite des places disponibles)**

#### **Points de vente :**

- Espace Nino Ferrer, place Paul Bert, à Dammarie-lès-Lys - 01 60 56 95 20 - [enf@mairie-dammarie-les-lys.fr](mailto:enf@mairie-dammarie-les-lys.fr)
- Espace Saint-Jean, place Saint-Jean, à Melun - 01 64 10 52 95 - [espacesaintjean@ville-melun.fr](mailto:espacesaintjean@ville-melun.fr)
- La Ferme des Jeux, rue Ambroise Pro, à Vaux-le-Pénil 01 64 71 91 28 - [lafermedesjeux@wanadoo.fr](mailto:lafermedesjeux@wanadoo.fr)
- Le Mas, 800, avenue de l'Europe, au Mée-sur-Seine - 01 64 64 08 75
- Mairie de Boissise-le-Roi, 11, rue du Château - 01 60 65 44 00

**Renseignements : Service culturel de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - 01 64 79 25 31 - [culture@camvs.com](mailto:culture@camvs.com) - [www.agglo-melunvaldeseine.fr](http://www.agglo-melunvaldeseine.fr)**

### **Concert inter-lycées exceptionnel dans le cadre des "Lycées Amplifiés"**

Depuis fin 2004, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine agit en direction des lycéens pour leur faire découvrir les musiques actuelles. Cette initiative s'inscrit dans un dispositif global comprenant des actions de formation, d'information ([www.lamplificateur.com](http://www.lamplificateur.com)) et de diffusion (Les Amplifiés).

Cinq établissements participent désormais aux "Lycées Amplifiés" : Joliot Curie, à Dammarie-lès-Lys, George Sand, au Mée-sur-Seine, Benjamin Franklin, à La Rochette, ainsi que Jacques Amyot et Léonard de Vinci, à Melun. Le dispositif comprend des interventions du chargé de développement des musiques actuelles de la Communauté d'Agglomération, Emmanuel Magnant, sur l'histoire et la généalogie des musiques actuelles, des concerts au cœur même des établissements et un spectacle de prévention des risques auditifs "Peace & Love".

A l'issue de ces différentes phases, un concert inter-lycées sera organisé sur la scène de la Ferme des Jeux, à Vaux-le-Pénil, **samedi 30 mai**. A cette occasion, plusieurs groupes venant des cinq lycées partenaires accéderont pour la première fois à la scène. Cet événement sera également l'occasion pour les six formations de lycéens de découvrir "l'environnement des concerts" : organisation d'une manifestation musicale, rencontre avec des professionnels du milieu...

**Renseignements : Service culturel de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - 01 64 79 25 31 - [culture@camvs.com](mailto:culture@camvs.com) - [www.agglo-melunvaldeseine.fr](http://www.agglo-melunvaldeseine.fr)**

## **ÉTAT CIVIL**

#### **Naissances :**

TRINH Paolo	le 03-12-2008
BENET Anaïs	le 13-12-2008
BACHOUX Noa	le 15-12-2008
THOMINET Sophia	le 13-01-2009
IGOUNET Julidé	le 04-02-2009

#### **Mariages :**

FAUPIN Pierre et MARCHAL Véronique	le 28-01-2009
---------------------------------------	---------------

#### **Décès :**

DE MENDOZA LASSALLE Maria	le 05-11-2008
BOUCHERON Jeanine	le 04-02-2009
MARCHAL Véronique, épouse FAUPIN	le 02-03-2009

# Le bloc-notes...

## LES PETITS MINOTS

Cette année, le spectacle de Noël offert aux Petits Minots avait lieu dans la salle de l'ALJEC mise généreusement à notre disposition. La compagnie choisie en commun avec la FCPE a assuré un spectacle à 15 h pour les plus petits et à 17 h pour les plus grands. Une très belle journée ! Le Père Noël, très occupé, avait fait appel à la Mère Noël, qui a distribué à chaque enfant un livre sur le thème de la mer. Les grands avaient réalisé un spectacle musical avec l'aide de Docia, notre animatrice, et B. Münckel, notre musi-



cienne, concrétisant plusieurs années d'éveil musical. Tous étaient heureux de se produire devant les adultes. Ils ont renouvelé ce succès lors des vœux du maire le 9 janvier.



Suite à l'assemblée générale du 17 janvier, le bureau de l'association est désormais composé de : présidente : S. Bedu ; vice-présidente : G. Laumonier ; trésorière : B. Penninckx ; secrétaire : M.-F. Laatar.

Nous ne manquerons pas de vous informer de nos nombreux projets. Parents, grands-parents, et assmats sont toujours les bienvenus. Le local est ouvert tous les matins de 9 h à 11 h 30. Pour tous renseignements, s'adresser au local au 01 64 52 05 94 ou au 01 60 68 27 81.

## A.L.J.E.C.

D'après un bilan, encore provisoire, de la saison en cours, 390 adhérents, répartis sur 11 sections, viennent pratiquer les activités proposées par l'ALJEC, soit un niveau d'inscriptions extrêmement stable par rapport aux trois exercices précédents.

Ces bons résultats permettent d'assurer la qualité et la pérennité des prestations, et d'envisager même des extensions : stages (testés en décembre et février) pour la danse de salon, même idée en réflexion pour le karaté sur un stage "vacances scolaires" axé sur la compétition, voyage en mai prochain en Bretagne pour les Jeudis de l'ALJEC. Votre adhésion est le moteur de votre association, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou de vos souhaits.

Fin novembre, le salon de l'artisanat a connu un vif succès, les exposants

proposant leurs travaux à un public nombreux et intéressé. Là encore, quantité et qualité de la fréquentation, jointes à la bonne ambiance de l'ALJEC, assurent la réussite de cette exposition-vente.

Nos prochaines manifestations : Carnaval 28/03 ; exposition photos 21-24/05 ; Saint-Jean 20/06.

Pour tous renseignements, 01 60 68 24 10 ou permanence sur place le lundi soir de 18 h 30 à 20 h.

Enfin, des travaux, tant intérieurs qu'extérieurs, vont être effectués sur le bâtiment dès le printemps, qui occasionneront sans doute quelques désagréments aux usagers de la salle. Nous vous prions par avance de nous en excuser.

## LES VITRAUX DE LIVRY

Deux nouveaux vitraux dans la chapelle latérale de l'église : dans le même style que les précédents vitraux mais cette fois sans aucun motif symbolique, nous avons fabriqué puis posé courant décembre ces deux vitraux. Dans notre élan, nous avons restauré les parties encore existantes du seul vitrail fin XIX<sup>e</sup> encore en place dans l'église jusqu'en mai dernier.



La rosace

Les projets : la fenêtre de la sacristie et les deux fenestrons du clocher recevront leurs vitraux prochainement et, dans un avenir un peu plus lointain, nous pourrions nous pencher sur la création d'un vitrail pour la future mairie...

Enfin, pour être complet, signalons que l'association a conçu un recueil

# Le bloc-notes...

avec textes et photos des vitraux, livret disponible à la vente. Dans le même esprit, un DVD de 14 minutes raconte l'association et la fabrication des vitraux.

## U.S.L.S.

A ce jour l'USL compte 164 licencié(e)s, 103 femmes et 61 hommes. Quarante-neuf d'entre eux étaient réunis les 13 et 14 décembre pour la randonnée "Bruxelles ma belle". Découverte du jardin botanique, du Manneken Pis, de la Grand-Place, cathédrale St-Michel, etc., une randonnée très appréciée.

Le 10 janvier, les "13 km des ponts de Paris" ont vu 50 participants admirer les principaux monuments illuminés : le Val de Grâce, les Invalides, l'Ecole militaire, la tour Eiffel, le Trocadéro, la Concorde, le musée d'Orsay, la Conciergerie et bien d'autres.

En 2008, 3 761 participations ont été enregistrées pour 1 326 km parcourus, avec toujours les "guides" Remi Penault et Bernard Caron, prodigues de leur savoir-faire et de leurs connaissances.



Les marcheurs de l'USL ont arpenté les rues de Bruxelles en décembre.

## LA CHESNAIE

Madeleine Baumann exposait à la Chesnaie fin novembre.



Calendrier du trimestre :  
- anniversaires, à 15 h 30 : 29/4, 27/05, 24/06 ;  
- cinéma, à 15 h 30 : 03/04, 05/05, 02/06 ;  
- conférence-diapos "la Corse" par M. Cozzi, à 15 h 30 : 09/04 ;  
- chorale LSR du Mée, à 15 h 30 : 14/04 ;  
- "chansons de ma jeunesse", présentées par Jacques à 15 h 30 : 23/04 ;  
- chants et danses, Iris et Carine, à 15 h 30 : 13/05 ;

- loto, à 15 h 30 : 20/05 ;  
- repas régional, à 19 h 30 : 05/06 ;  
- récréation autour des fables de La Fontaine, à 15 h 30 : 10/06.

## NOUVELLES PAROISSIALES

Depuis le 10 janvier les deux paroisses de Vaux-le-Pénil et Livry sont officiellement regroupées en secteur paroissial dépendant du "pôle missionnaire Melun Val de Seine". Le prêtre référent est le père Frédéric Desquillet.

La messe est maintenue le 3<sup>e</sup> samedi du mois à 18 h 30 à Livry et tous les dimanches à 11 h à l'église de Vaux.

Première communion le 10 mai et Profession de foi le 31 mai se dérouleront à l'église de Vaux.

Le Service évangélique des malades (SEM) est à la disposition des personnes âgées ou malades et isolées à qui des visites feraient plaisir. Le service est également à la recherche de personnes bénévoles qui accepteraient de donner un peu de temps pour des visites. Dans les deux cas, n'hésitez pas à contacter la paroisse au 01 64 09 02 11.

L'inauguration des vitraux de l'église avec bénédiction par le père Alain Ruyschaert, curé du pôle missionnaire Melun Val de Seine, a eu lieu le samedi 21 mars à 15 h. D'autre part, à l'occasion de la création de la Confrérie du Clos des Pierrottes le 13 juin, une bénédiction à l'église est prévue.

Composition et impression  
Imprimerie M.M. - ☎ 01 64 10 46 46 - Vaux-le-Pénil

Scans Cl.Pestourie.